DUNKERQUE

[illegible] — A propos de la disparition du ballon le « Florèal », que nous avons pu ne pas [illegible] nous recevons du secrétaire de l'Aéro-Club de l'Ouest, la lettre suivante :

« Permettez-moi, je vous prie, de rectifier les informations plus ou moins fantaisistes qui sont parues dans les journaux des 27 et 28 courant au sujet des accidents de Dunkerque. L'Aéro-club de l'Ouest a été fondé à Angers par M. Julien Charpier, aéronaute de l'Union aéronautique de Saint-Denis. Les fêtes nationales du 14 juin à Dunkerque avaient été entreprises par l'Aéro-Club d'Artois. Comme elles comprenaient deux ballons et que nous en pouvions disposer, que d'ailleurs, nous avons sollicité le concours de notre ami, M. Bulckaen, ingénieur directeur de l'Usine de Saint-Denis, M. Pitault, de Saint-Omer, avait traité directement avec la ville de Dunkerque pour le tête du 15 au quartier de l'Esplanade et Mas vaiu en compagnie de MM. Tannay et Guesnin. Nous connaissions tous, nous nous étions promis de nous aider mutuellement. Parmi les deux aéronautes qui se trouvaient à Dunkerque, ils étaient des plus expérimentés et principalement MM. Bulckaen, Pitault et Tannay : ce dernier, qui sortait de l'hôpital, ne devait pas partir, les médecins lui ayant recommandé de ne plus faire d'ascensions pendant un certain temps. M. Cavrois, adjoint au maire, délégué aux fêtes, avait insisté personnellement près de M. Bulckaen pour qu'il ne partît pas ou que tout au moins il descendît aussitôt. M. Bulckaen voulut partir malgré tout et ne pouvant s'amarrer, après M. Tannay qui consentit à l'accompagner. Après le départ du « Florèal », vu l'heure tardive et le beau temps, M. Cavrois nous informait le départ du second aérostat, « l'Etoile du Nord » ; nous nous sommes rendus à ces raisons et avons rapté notre matériel. Les dernières dépêches officielles nous apprennent que MM. Bulckaen et Tannay ont été aperçus lundi soir, à dix heures, en vue d'Orlande, tous deux étaient encore dans leur nacelle. Depuis, nous sommes sans nouvelles. Quant aux aéronautes Favier et Delahaye, qui ont exécuté l'ascension de mercredi, ils n'ont été que légèrement contusionnés. »

Récupérons à ses nouvelles. — Hier matin, M. l'inspecteur divisionnaire des douanes a remis le médaille d'honneur au préposé Normand, et le sentiment honorable du préposé Fortry. On se souvient que ces deux douaniers arrêtaient il y a quelques mois le nommé Verhaeschrouck, un dangereux fraudeur et qu'au cours de cette arrestation mouvementée, le préposé Normand fut sérieusement blessé. Il est aujourd'hui complètement remis. Dans un discours, M. Chery, inspecteur divisionnaire, a félicité les deux préposés et vanté le courage dont ils ont fait preuve en la circonstance.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

MARTINPUICH. — M. Auguste Leclez, 18 ans, couvreur à Le Sars, s'est tué en tombant d'une échelle, sur laquelle il était monté, pour réparer le toit de la ferme Winfrey-Bert-Derly. Leclez est mort presque aussitôt après l'accident.

BÉTHUNE

LENS. — Mardi, vers trois heures du soir, les jeunes Fernande Ferraton, Marguerite Fréville et Suzanne Lecocq, toutes trois âgées de dix ans et demi, témoignent rue du Chapitre, traversant la fosse d'un pré situé rue du 14 Juillet, près de l'ancienne mercerie, aperçurent un individu couché sur l'herbe qui, en les voyant, se livra devant elles à des actes odieux. Puis, s'approchant des fillettes, après s'être livré sur elles à des actes immoraux, l'inconnu leur offrit à chacune deux sous et elles voulaient le suivre. Les enfants prirent la fuite à travers champs ; l'ignoble individu les suivit et parvint à entraîner Fernande Ferraton et Marguerite Fréville à qui il remit deux pièces de dix centimes. Quelles étaient les intentions du satyre ? La jeune Suzanne Lecocq, qui avait réussi à s'échapper, alla prévenir M. Maximilien Levant, mineur, 13, rue du Chapitre, chez qui habite Fernande Ferraton ; celui-ci se mit aussitôt avec la mère de l'enfant, Julie Vast, vers Ferraton, à la recherche des deux fillettes. C'est à plus de deux kilomètres de la rue du 14 Juillet, près du Pont de Vélin, que M. Levant put rejoindre les enfants toujours accompagnées de l'ignoble personnage. Apercevant ce dernier M. Levant parvenant d'être saisi à coups de canif, ne parvint pas. Fort heureusement, il avait recueilli le signalement. C'est un terrassier nommé Canuffe Derrely, âgé de 36 ans, demeurant cour [illegible] à Lens. Malgré les recherches il n'a pas été encore [illegible] à ce jour.

On suppose qu'il a dû se réfugier en Belgique, son pays d'origine. Interrogées par M. Thomas, commissaire de police, les deux fillettes ont déclaré avoir été frappées par Derrely sous prétexte qu'elles se refusaient à le suivre.

CARVIN. — La société de gymnastique l'Athlétique offrira le 21 juillet prochain une grande fête à ses membres honoraires, à son siège, à l'école du Centre. Le concours de l'Harmonie municipale et de l'Espérance, d'Harnes, d'une section de gymnastes-filles de Lens et de plusieurs champions lui est assuré. Le programme paraîtra sous peu de jours. Il sera fort attrayant.

— L'école publique de garçons, dirigée par M. Mayeur, vient d'obtenir un nouveau succès. MM. Harmegnies Lucien, 15 ans à M. Mayeur Auguste, 15 ans ½, viennent d'être reçus au brevet élémentaire. Ce succès est tout à l'honneur des deux lauréats et à celui de MM. Mayeur, directeur et Hill, professeur. Toutes nos félicitations.

SAINT-OMER

Accident au 21e dragons. — Au cours d'une manœuvre de cadre, trois chevaux du 21e dragons se sont abattus en mettant les pieds par surprise dans un fossé couvert. Deux des officiers qui les montaient se sont relevés indemnes, mais le capitaine de Moindrey s'est relevé avec une fracture à la clavicule gauche. M. le capitaine de Moindrey a été ramené en voiture à Aire, où il a reçu les soins de M. le médecin-major. L'accident n'aura aucune suite.

WIZERNES. — Voici le résultat des primes fêtes aux sociétés qui ont pris part à la fête de dimanche : 1re prime, 100 fr., Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Wizernes ; 2e, 60 fr., Sapeurs-Pompiers de St-Omer ; 3e, 50 fr., société des Vétérans d'Esquerdes ; 4e, 40 fr., Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Heuringhem ; 5e, 30 fr., société de gymnastique l'Athlète de St-Omer ; 6e, [illegible] Fanfare d'Esquerdes ; 7e, 15 fr., Fanfare [illegible] ; 8e, 10 fr., Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Wizernes ; 9e, 10 fr., Harmonie de [illegible] ; 10e, 10 fr., Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Heuringhem.

FINANCES

Paris, 29 juin 1907.

Le marché est ferme malgré la réponse des prêts. Notre Rente termine à 94.27. Les Fonds Étrangers accusent leur reprise, principalement le Turc et les Russes. Nos sociétés de Crédit se représentent à peu près toutes à leurs cours d'hier.

Information. — L'« Equitable des Etats-Unis », [illegible] d'assurances sur la vie, informe ses [illegible] français qu'elle a déposé, le 20 juin, à la Caisse des Dépôts et Consignations, 25 millions de francs en Rente agréée par le gouvernement français, avec le visa de ses immeubles à Paris et des titres déposés sur les polices françaises. Ces titres sont les garanties spéciales de ses assurés. Elle a une somme de 55 700 000 francs.

Il est une catastrophe qu'on croyait en règle [illegible] longtemps déjà. Au surplus, étant donné l'importance des opérations que cette compagnie [illegible] en toutes lettres en France, la simple énoncé de ce chiffre fait voir combien les garanties se [illegible] dans le cas où, pour une cause quelconque, l'« Equitable » viendrait à quitter la France. C'est donc avec raison que nous avons toujours soutenu que les garanties de ce fonctionnent complètes qu'aux [illegible] compagnies françaises.

Nos chroniqueurs de la Rente Française.

[illegible] Paris.

On Demande des Malades

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON SEULEMENT

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, sans danger, par la MÉDECINE NATURELLE, diététique, médicaments, eaux, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — des maladies chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de la Poitrine et des Bronches, Asthme, Reins, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Acidité, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices de Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc., sauf Albuminurie et Cancer.

Pour recevoir gratuitement consultation sous pli fermé, écrire avec détails au Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 16, Rue des Bons-Enfants, Paris.

19364

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON

20310

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Jules NAVEAU

Née Maria LAURENT-MOUCHON

décédée à Beuvry-les-Orchies, le 27 juin 1907, dans sa 36e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses FUNÉRAILLES SOLENNELLES, qui auront lieu à Orchies, le Lundi 1er Juillet, à dix heures et demie précises, d'où le corps sera conduit au lieu ordinaire des sépultures pour être inhumé dans le caveau de la famille.

Assemblée chez Madame Veuve Naveau-Bernard, Grand'Place, 29, à Orchies. 30j 40148

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Jean-Edouard LELEU

décédé à Lille, le vingt-huit Juin mil neuf cent sept, à l'âge de deux ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister au CONVOI et à la MESSE D'ANGE qui auront lieu le Mardi 2 Juillet, à dix heures, en l'église Sainte-Catherine.

Inhumation au cimetière du Sud.

Assemblée à la maison mortuaire, 41, rue de la Barre, à neuf heures trois quarts. 40166

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATUIT dans le journal.

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAÎCHIR immédiatement et agréablement PRENEZ du BANYULS-TRILLES à L'EAU C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE DEMANDER un TRILLES à L'EAU et exiger l'étiquette sur la bouteille

20009

Gaz (Appareils au). — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Réaumur, 79. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme. Inst. gratis. 19784

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

L'affaire des bijoutiers

Le Tribunal a aujourd'hui rendu son jugement dans cette affaire.

Dans un long jugement d'affirmation, il déclare coupables les cinq bijoutiers d'avoir entravé la liberté des enchères, sinon par menaces, tout au moins par dons et promesses ; le Tribunal dit aussi que le fait par les inculpés de se réunir dans un café démontre à lui seul qu'ils formaient une association dont le but était de s'assurer l'acquisition de tous les lots mis en adjudication au détriment des particuliers anchéisseurs.

Le Tribunal, en conséquence, condamne les cinq bijoutiers à 500 francs d'amende avec sursis et au paiement de 1 franc à titre de dommages-intérêts. Il décide aussi que le jugement serait inséré dans 10 journaux au choix du Monde-Piété et aux frais des inculpés.

La cour d'appel aura à réformer au à confirmer cette décision contre laquelle vont se pourvoir les prévenus.

Tribunal civil de Marseille

L'indemnité parlementaire et la pension de la mère

Lorsque le tribunal civil prononça la séparation de corps entre M. Carnaud, député des Bouches-du-Rhône, et Mme Carnaud, il fixa à 450 fr. la pension mensuelle que M. Carnaud devait servir à sa femme, qui avait la garde des cinq enfants.

L'indemnité parlementaire ayant été élevée à 15.000 francs, Mme Carnaud demandait hier aux juges de la 1re chambre que sa pension fût portée de 150 à 750 francs. Les juges l'ont fixée à 650 francs.

Voici les principaux attendus du jugement qu'ils ont rendu :

« Attendu que la loi de 1849, qui a accordé un traitement aux députés, a eu pour but d'assurer des moyens d'existence honorables aux députés sans fortune et à leur famille et de leur permettre de subvenir ainsi aux nécessités de l'exercice du mandat parlementaire ;

« Attendu qu'actuellement le traitement du député Carnaud s'élève à 15.000 francs ;

« Attendu que ses ressources se trouvant presque doublées, il n'est que juste qu'il subvienne dans une proportion plus grande à l'entretien de sa femme, de ses enfants et aux dépenses que nécessite leur éducation... »

Revue du Marché de Lille

CHARBONNAGES

Lille, 29 juin.

Cette fois, une modification notable s'est produite dans l'allure du marché de Lille et, bien que les affaires ne soient pas bien considérables, une amélioration sensible en certains cas peut être remarquée.

Les offres comme les demandes étaient réduites à leur minimum depuis plusieurs semaines ; or, il est advenu que les achats en bourse de lundi contrebalançaient les ventes, ce qui ne s'était vu depuis longtemps. Cette constatation a été saluée par l'espoir et les personnes à l'affût d'un renversement ont tenté dès le lendemain quelques achats spéculatifs qui ont de suite produit leur effet et ont déjà commencé à provoquer des demandes timides de portefeuille.

Ce mouvement va-t-il persister et prendre de l'ampleur ? A notre avis, il serait sage d'opérer modérément et l'on ne verra provoquer des cours et des ventes ; toutefois on peut porter ses préférences sur les Charbonnages rapportant entre 1 et 3 % et, de ce côté, nous ne pensons pas que l'on ait à craindre de mécomptes, au contraire.

On commence à avoir l'impression que l'impôt sur le revenu, malgré sa discussion proche, pourrait bien être modifié, et si l'on était mieux fixé dans ce sens, il est évident que nous assisterions rapidement à une campagne d'affaires, non seulement en valeurs charbonnières spéciales à la Bourse de Lille, mais aussi en toutes valeurs françaises en général.

Aniche n'a guère varié et cote à tour de rôle 1.920 et 1.925. Anzin plus résistant dans le baisse de ces dernières semaines reste aux environs de 5.900.

Bruay très délaissé la semaine précédente et sur lequel nous appelions l'attention samedi dernier, regagne 10 francs.

Bully a beaucoup profité des meilleures dispositions et ne gagne pas moins de 300 fr. La Cinquantième a suivi et progresse de 95 à 98.

Carvin peu traité reste à son cours précédent. Le Clarence est de plus en plus faible et tombe à 200 fr. ; on estime que son programme de travaux demandera encore beaucoup de temps pour être exécuté.

Courrières qui avait fortement baissé ces derniers temps, reprend une partie de sa perte et remonte à 0.560.

Douarnenez n'a pas encore beaucoup de partisans et perd le cours de 300 fr., cote même mercredi 294 et regagne enfin 300.

Douchy ne profite pas de la reprise et reste égal à 970. On prévoit pourtant un meilleur dividende pour l'exercice en cours.

Drocourt qui cote par à-cours et qui avait fortement bâclé, remonte de 85 fr. à 1.825. Le marché de cette valeur est fort étroit et quelques titres offerts ou demandés provoquent de sensibles variations.

Escarpelle s'arrête dans son recul et à une tendance à vouloir regagner le cours de 1.000 fr.

Ferfay encore en recul à 1.150 pour les raisons que nous donnions il y a 8 jours.

Lens a eu beaucoup d'échanges et ses cours en ont un peu profité. Remarquons toutefois que la robinet des réalisations n'est pas encore fermé. Le 10e est immobile à 78.50.

Liévin a eu quelques demandes qui lui font regagner 65 fr.

Ligny peu traité est faible à 580 et 570. A ce dernier cours, la valeur nous paraît assez alléchante.

Meurchin enfin répète son précédent cours de 12.600 et le cinquième est assez ferme à 2.865 mériant mieux.

Marles invariable, 30 % 2.040 et 70 % 4.050.

Ostricourt qui était assez abandonné, a eu quelques échanges mais au détriment de sa cote et l'on fléchit à 3.110 pour enfin regagner 10 fr. On estime que les travaux en cours aligneront de gros dévours.

Vicoigne s'améliore un tant soit peu après son recul de lundi à 1.150 fr., mais son marché n'est pas brillant. La récente division des titres et leur forme au porteur semblent avoir amené un doublant qui a besoin de se classer.

Demain-Anzin reste au-dessous de 1.900 mais en la ramasse doucement.

BOURRE, FAVIER et Cie, Lille.

SCHNERB FAVIER & Cie 5, Grande-Place. — LILLE

Opérations traitées par Agents directs à toutes Bourses françaises et étrangères

COUPONS PAYÉS SANS FRAIS

Les Ordres en Charbonnages sont partiellement suivis

Renseignements Gratuits sur toutes Valeurs

CHAMBRE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

DUCASSES

Ce jour. — Bauvin, Mons-en-Barœul, Marquette, Illies, Linselles, Loos, Moulins-Lille, Lezennes.

HERNIE GUÉRIE par le Nouveau BANDAGE SOUPAPE Breveté VUACHET

Guérison des hernies et difformités du corps à tout âge. Après 6 mois d'application du BANDAGE VUACHET, le malade, que les hernies ont allité depuis plusieurs années, obtient la cure certaine et redevient aussi robuste qu'avant. M. VUACHET, par l'application de l'appareil dont il est l'inventeur et le propriétaire exclusif, s'engage à maintenir toutes les hernies quel qu'en soit le volume ou l'ancienneté, descentes, ruptures, cassures, etc., il prouve la guérison radicale par des milliers d'attestations identiques à la suivante :

J'ai attendu 6 ans pour vous remercier de mon entière guérison obtenue en 1 mois par votre nouveau bandage soupape. Depuis, je n'ai jamais vu réparaître ma hernie. Je suis heureux de vous envoyer cette attestation comme gage de mon éternelle reconnaissance.

Mme Desbourses, Nte Côté, Fosse 6, à Lens, (P.-de-C.).

Consultations gratuites à :

Valenciennes, hôtel du Nord, le 19.
Cambrai, hôtel Gosselin (gare annexe), le 20.
Cambrai, hôtel et bidet de la Gare, chez Charlet, le 21.
Le Cateau, hôtel du Nord, le 22.
Douai, hôtel de l'Europe, le 23.
Lille, hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune, les 24 juin et 1er juillet.
Béthune, hôtel de France, le 25.
Lens, Grand-Hôtel Lavocat, le 26.
Liévin, hôtel du Commerce, place de la Gare, le 27.
Douai, Grand-Hôtel Dumetz, 6 place de la Gare, le 28.
Arras, hôtel du Commerce, le 29.
Hénin-Liétard, hôtel des Voyageurs, le 30.
Roubaix, hôtel Ferraille, le 6 juillet.
Paris, 31 bis, rue de Dunkerque, (gare du Nord) pour tous renseignements.

20045

COCO ORIENTAL OXYGÉNÉ ÉCONOMIQUE Hygiénique, Rafraîchissant, Digestif CRR & COURTIER, pharmacien de 1re classe Le Pouzin (Ardèche) 20055

La Grande Pharmacie de France, sans faire une réclame plutôt hardiesque et tapageuse, à l'instar de certaines maisons de disc et spécialistes en orthopédie, tient à donner aux mesures et à l'essayage des bandages, bas varices, ceintures de toute sorte, jambes artificielles, corsets orthopédiques, etc., ses nombreux et tous les appareils, même les plus compliqués, et ses à des prix d'autant plus modérés que cette partie adjacente ne grève nullement ses frais généraux. — La maîtresse ouvrière se rendra à domicile pour mesurage et essayage. 40151

INDUSTRIE - COMMERCE

Marché aux Bestiaux d'Arras

Arras, 29 juin 1907.

Marché bien approvisionné, vente calme. Cours plutôt faibles.

On avait amené plus de 900 vaches, génisses et taureaux.

La bonne et forte laitière à farme ou fraîche vêlée s'est vendue de 480 à 520 fr., la boulonnaise et la saint-poloise de 350 à 480 fr., et la picarde de 220 à 400 fr.

Les bêtes à nourrir, se vendent difficilement aux prix de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le kilo vivant.

Le cours du gras est soutenu, on a vendu de 0 fr. 55 à 0 fr. 60 le kilo vivant, suivant jeunesse et qualité.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 29 juin

COURS DE CLOTURE

Avoines Calmes		Blés Calmes		Lin Soul.		Soies Calme	
Cour.	19 30	Cour.	24 ..	Cour.	60 ..	Cour.	81 75
Proch.	20 60	Proch.	24 ..	Proch.	59 50	Proch.	80 ..
J.-A.	20 25	J.-A.	23 65	J.-A.	59 50	J.-A.	80 ..
4 der.	19 50	4 der.	23 50	4 der.	59 50	4 der.	80 ..
				4 pro.	57 ..	4 pro.	79 75
Seigles Calmes		Pois Calmes		Sucres Sout.		Alcools Pesant	
Cour.	19 ..	Cour.	22 50	Cour.	47 17	Cour.	43 50
Proch.	19 ..	Proch.	22 ..	Proch.	46 87	Proch.	44 25
J.-A.	19 ..	J.-A.	22 75	J.-A.	47 ..	J.-A.	44 ..
4 der.	18 ..	4 der.	22 50	4 der.	47 ..	4 der.	39 ..
				4 pro.	47 50	4 pro.	43 50

MÉTAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 29 juin.

Cuivre. — Comptant £ 96.15 la tonne ; £41.87 les 100 kilos, hausse — 0 mois £ 90.15 la tonne ; £26.87 les 100 kilos, stationnaires.

Etain (Détroits). — Comptant £ 192 la tonne : £40 les 100 kilos, hausse — 0 mois £ 182 la tonne ; £45 les 100 kilos, stationnaire.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 20.05 la tonne ; £0.62 les 100 kilos, baisse.

Zinc. — Comptant £ 21.05 la tonne ; £0.62 les 100 kilos, stationnaire.

Antimoine (Régulus). — 120 à 125 les 100 kilos, baisse.

BOURSE DE PARIS

DU 29 JUIN 1907

3 % amort.	94 25	Y. Paris	1903	517 ..
3 % perp. 1897	94 47	»	186.	465 ..
3 % amort. 1903	95 65	»	187.	..
3 % perp. 1903	96 60	» 1/4	187.	106 ..
3 % perp. 1905	96 ..	»	187.	528 ..
3 % perp. 1906	96 ..	»	187.	525 75
Indépendance	30 70	»	187.	525 ..
Indépendance	62 90	»	187.	565 ..
Banq. de France	3925 ..	» 1/4	1907	98 75
Banq. de Paris	1436 ..	»	1894	1006	350 ..
Comp. d'escom.	671 ..	» 1/4	1899	350 ..
Crédit Foncier	..	» 4 0/0	1899	114 50
Crédit Industr.	647 ..	» 1/4	1899	106 50
Crédit Lyonnais	1145 ..	Métro 2 0/0	1899	446 25
Société Générale	861 ..	» 1/4	1899	101 ..
Lot Algérien	655 ..	» 3 1/2	1904	471 ..
Lot Tunisien	876 ..	» 1/4	1904	64 ..
Suez-L.-Médit.	1243 ..	» 2 1/2	1905	370 ..
Midi	1114 ..	» 1/4	1905	99 25
Nord	1700 ..	Foncière	187.	499 ..
Orléans	1325 ..	»	1903	127 75
Ouest	630 ..	» 2.60/0	1908	460 ..
Tresse Rodrigue	310 ..	» 1er	188.	98 50
» ord. prior.	218 ..	»	189.	458 ..
Omnibus Paris	913 ..	»	190.	148 ..
Suez	47 20	Communal	187.	467 ..
Autriche 4 0/0	..	»	189.	498 25
Egypte Unifiée	100 ..	»	1891	394 75
» Privilégi.	99 80	»	1892	492 ..
Espag. ext. 4 0/0	96 85	»	1905	464 ..
Hongrie 4 0/0	96 ..	»	1906	499 ..
Italien à 3/4 0/0	100 80	Nord 4 0/0 Ann.		454 ..
Portugais 3e sér.	61 70	Nord 3 0/0 Nouv.		4.0 ..
» 4e série	67 20	Nord 3 1/2 à 0.		457 ..
Banque Ottom.	694 ..	P.-L.-M. ann.		137 ..
Banq. Ottomane	707 ..	» nouv.		132 75
Nord d'Espagne	271 ..	Orléans ann.		455 ..
Rio et Bensian	595 ..	» 1886		457 ..
Rive Libre	314 50	Midi ann.		439 75
Charguers réun.	..	» nouv.		434 ..
Russe 1867-1869	75 ..	Ouest ann.		439 50
» 4 0/0 1889	74 ..	» nouv.		434 50
» 4 0/0 1890	70 ..	Est ann.		437 50
» 4 0/0 1893	73 40	» nouv.		427 ..
» 4 0/0 1894	71 35	Panama (à lots)		104 ..
» 4 1/2 1896	67 ..	» (obl. 5 0/0)		111 50
» 5 0/0 1906	99 40	Rubinson		208 ..
» conso. 4 0/0	75 80	Ferraria		470 50
» 4 0/0 1901	73 75	Summer		..
» 3 0/0 1896	69 50	Goldfields		35 75
Ville Marseille	405 ..	Rand Mines		136 50
Ville d'Amiens	118 ..	Village		90 ..
Ville Bordeaux	407 ..	Robinson Deep		112 ..
Ville de Lyon	404 ..	Chartered		41 ..
Banq. hypothéc.	..	Randfontein		36 ..
» » 5 0/0	100 ..	Rand Rand		98 ..

BOURSE DE LILLE

DU 29 JUIN 1907

Actions minières

MINES					
Alb	35 ..	35 ..	37 ..	35 ..
Ancien	1000 ..	1000 ..	..	1000 ..
Anzin	5900 ..	5900 ..	5900 ..	5895 ..
Bruay	1475 ..	..	..	1460 ..
Bruay	850 ..	848 ..	845 ..	840 ..
Bully-Grenay	4.0 ..	4825 ..	4750 ..	4750 ..
»	50 ..	98 ..	97 25	98 ..
Campagnac	151 ..	..	..	125 ..
Carvin de P.	540 ..	540 ..	536 ..	540 ..
Lagrand	..	..	..	1800 ..
Clarence	200 ..	202 ..	205 ..	210 ..
Courrières	2550 ..	2515 ..	2560 ..	2570 ..
Crespin	75 ..	75 ..	75 ..	75 ..
Dourges	..	870 ..	..	870 ..
Dourges (100)	300 ..	300 ..	297 ..	294 ..
— net cat.	..	..	..	..
Drocourt (100)	..	..	4305 ..	4150 ..
— (10)	432 ..	..	425 ..	415 ..
Drocourt (500)	..	..	4305 ..	4150 ..
— (10)	432 ..	..	425 ..	415 ..
Douchy	960 ..	968 ..	961 ..	995 ..
Fefay	..	1450 ..	..	1400 ..
Ferques	..	..	..	500 ..
Flines-Rache	70 ..	..	..	75 ..
Lens act. ent.	788 ..	782 ..	775 ..	776 ..
— (10)	78 75	78 ..	78 25	78 ..
Liévin	..	..	4150 ..	..
— (500)	..	159 75	159 75	156 50
Lingre-Lastre	580 ..	..	570 ..	580 ..
Marles 30 0/0	2.00 ..	2060 ..	2075 ..	2080 ..
— 70 0/0	..	3020 ..	..	3000 ..
— 70 % (20)	154 ..	153 50	153 50	152 50
Meurchin	..	..	12600 ..	12600 ..
— (5)	2565 ..	2560 ..	2560 ..	2560 ..
Nord d'Lalle	..	..	..	280 ..
Ostricourt	..	2120 ..	2110 ..	2110 ..
Thivencelles	..	..	..	604 ..
Vicoigne	1154 ..	1150 ..	1145 ..	1145 ..
— (20)	110 50	110 25	111 75	1.4 75

COUPONS DÉTACHÉS

30 juin. — Courrières, coupon n° 12, brut 20.»» net, nominative 19.20, porteur 17.811. — Douchy, coupon n° 25, brut 20.»» net, nominative 19.50, porteur 18.078. — Glaces et Verres spéciaux du Nord, coupon n° 14, brut 25.»» net, nominative 24.»», porteur 23.»». — Sonelle-Maubeuge, coupon n° 20, brut 25.»» net, nominative 25.»», porteur 23.33.

La Bicyclette J. C. triomphe

MEETING DU GRAND-PRIX DE PARIS

Le Champion de France Amateurs remporte le Grand Prix de l'Automobile-Club.

DANS LA FINALE DU GRAND-PRIX

X..., sur J. C., se classe deuxième, battant tous les meilleurs champions étrangers. (En tout 90 concurrents de toutes nationalités.)

J. CONTE, Constructeur 88, rue des Panoyaux. — PARIS

8813

CALENDRIER

Dimanche 30 Juin 1907. — 181e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 4 h. 01 ; coucher à 8 h. 05.
Lune. — Lever : à 9 h. 34 soir ; coucher à 11 h. 33 soir.
20e jour de la lune.
La vierge est pour ses vacances.
Temps probable. — Un temps nuageux est probable avec température voisine de la normale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du 29 juin

Baromètre à 9 h. du matin : 761°/°.03.
Hausse depuis la veille : 0°/°2.
Température du jour : + 19°.
Températures extrêmes depuis 24 heures : Maximum : + 11° ; atteint ce matin à 4 h. — Minimum : + 24, atteint hier soir à 2 heures.
Etat hygrométrique : 90.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 2°/°7
Direction du vent : Ouest.
Etat du ciel : Couvert, pluie.
Baromètre à midi : 765.

Imp. du Progrès du Nord, rue de Béthune, 27. LILLE

Le Gérant : E. DELANGE.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Comptes abandonnés depuis l'année 1877

Exécution des articles 4 de la loi du 7 Mai 1853 et 20 de celle du 20 Juillet 1895

Lorsqu'il s'est écoulé un délai de trente ans, à partir tant du dernier versement ou remboursement que de tout achat de rente et de toute autre opération effectuée à la demande des déposants, les sommes que détiennent les Caisses d'épargne à leurs comptes sont prescrites à leur égard et réparties entre les Caisses d'épargne pour 2/5es et les Sociétés de secours mutuels possédant des caisses de retraite pour les autres 3/5es.

A l'égard des versements faits sous la condition stipulée par le donateur que le titulaire n'en pourra disposer qu'après une époque déterminée, le délai de trente ans ne court qu'à dater de cette époque.

A l'égard des sommes déposées pour le compte des remplaçants dans les armées de terre et de mer, le délai de trente ans ne court qu'à partir de l'expiration de leur engagement.

Dans tous les cas, les noms des déposants seront publiés au *Journal Officiel* et dans la feuille d'annonces judiciaires de l'arrondissement où est située la Caisse d'épargne dépositaire.

Sont exceptés de la publication, en vertu de l'article 56 de la loi de finances du 22 avril 1905, les comptes dont le montant en capital et intérêts est inférieur à 5 francs.

En exécution des dispositions légales ci-dessus rappelées et résultant des articles 4 de la loi du 7 mai 1853 et 20 de celle du 20 juillet 1895, les déposants dont les noms suivent sont informés que les dépôts ci-dessous indiqués, pour lesquels *la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1877*, et qui sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du 1er juillet au 31 décembre prochain inclus, seront, le 1er janvier 1908, atteint par la prescription.

Les ayants droits sont, en conséquence, invités à faire, pendant le délai de six mois qui leur est imparti, toutes les diligences nécessaires auprès de la Caisse d'épargne de Tourcoing, au vue de prévenir l'application définitive de la prescription et de conserver ainsi le propriété de leurs fonds.

NOTA. — Le premier chiffre est le numéro du registre matriculé. — A la suite sont indiqués les nom et prénoms du déposant, la date de la première opération, son âge à cette époque, la date et le lieu de sa naissance, son domicile, sa profession, la date et la nature de la dernière opération, le montant actuel du capital, et, quand il y a lieu, le montant des inscriptions de rentes.

Quand il n'y a eu qu'une seule opération qui a été à la fois la première et la dernière, une seule date est indiquée.

I. CAISSE CENTRALE

2755. DUVILLIER, Pierre, époux de Vanoenckhove, Marie-Catherine, 19 octobre 1866, Co-ens, 27 septembre 1890, Belleghem (B), Wattrelos, Tisserand, 7 janvier 1877, Versement. 9 31

6083. GHILBERT, Marc, majeur célibataire, 19 août 1866, 40 ans, 20 avril 1886, Leuze-Hainaut (B), Tourcoing, ouvrier chez Fouquet Dychouse, 4 novembre 1877, Remb. 105 57

7958 FLOBENT, Jean-Baptiste, époux de Rucoulombier, Rafine, 10 juillet 1868, 42 ans, 9 avril 1844, Calles (B), Tourcoing, rue de la Cloche, jardinier, 13 mai 1877. Remboursement. 41 52

8669. MATHON, Elise, majeure célibataire, 8 juin 1869, 28 ans, 6 avril 1847, Saint-Genois (B), Tourcoing, servante chez M. Leroux, 6 avril 1877. Remboursement. 28 80

9.975 OUERMONPREZ, Alphonse, majeur célibataire, 15 novembre 1871, 30 ans, 20 août 1841, Sailly-lez-Lannoy, Tourcoing, Blanc-Seau, ouvrier mécanicien, 21 janvier 1877. Remboursement. 119 97

11922. COUGIN, Marie, fille mineure de François et de Samain Joséphine, 24 novembre 1872, 7 mois, avril 1872, Bondues, Bondues, sans, 11 avril 1877. Remboursement. 13 55

11231. DESBOUVRIE, Julien, époux de Verbinen, Julie, 4 octobre 1874, 30 ans, mars 1846, Lessines (B), Tourcoing, Tisserand, 19 juin 1877. Remboursement. 43 80

11268. HULLUX, Augustin, époux de Planque, Clémence, 15 novembre 1874, 30 ans, 1864, Comines (B), Tourcoing, ouvrier mécanicien, 21 octobre 1877. Remboursement. 47 79

11700. LEBLANC, Marie, majeure célibataire, 8 juin 1875, 26 ans, mai 1875, 26 ans, mai 1849, Menin, (B), Tourcoing, rue Houchard, Tisserande, 12 mai 1877. Remb. 15 20

12288. BONTE, Marie-Sophie, majeure, célibataire, 10 septembre 1876, 27, ans, 31 mai 1864, Erquinghem, Tourcoing, Servante chez M. Noël, 30 décembre 1877. Remboursement. 11 46

12606. LECLERCQ, Auguste, époux de Tempelhof, Marie, 6 novembre 1876, 35 ans, 11 octobre